

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 27 FÉVRIER, 1864.

No. 9.

ASSOCIATIONS.

(Suite.)

Ce qui a toujours manqué aux Instituteurs, c'est l'esprit de corps; ce qui a fait leur faiblesse et les a retenus dans une chétive position, c'est leur manque d'union.

Pour beaucoup d'Instituteurs cependant, nous le reconnaissons avec chagrin, il est non pas impossible—car rien n'est impossible à celui qui veut—mais très difficile de faire partie des associations.

La distance, les dépenses qu'occasionnent toujours un trajet assés long et qui dure souvent plusieurs jours, le salaire modique de l'Instituteur qui ne peut vivre que d'épargnes et doit se refuser tout voyage, non seulement de plaisir, mais même d'un certain intérêt, tout paraît se réunir pour en empêcher un grand nombre d'en faire partie.

Ceci nous donne occasion de dire un mot de notre journal.

Quel est celui des membres de la classe enseignante, qui au milieu du bruit et des luttes du journalisme politique, n'a pas désiré voir quelqu'un prendre en mains un journal spécialement consacré aux intérêts de la classe enseignante, toujours prêt à réclamer pour elle aide et protection? quel est celui qui, isolé au fond d'une municipalité, incapable de se réunir à ses confrères ou ne pouvant le faire qu'à de longs intervalles, n'a pas souhaité voir s'élever une publication où avec tous les Instituteurs et toutes les Institutrices, amis de l'étude et du travail, il pût venir contribuer à l'avancement de sa classe; où, force d'étudier et d'écrire, il pût perfectionner son style et s'exercer à ces luttes intellectuelles qui jettent au milieu de longs jours de travail et de fatigue quelques moments d'une douce et agréable diversion.

C'est cette lacune que nous nous sommes proposé de combler en jetant les bases de *La Semaine*.

Mettre en doute les avantages qui peuvent en résulter pour les Instituteurs autant que pour l'œuvre de dévouement et d'abnégation qu'ils sont appelés à remplir parmi leurs compatriotes, serait certainement ignorer les magnifiques résultats qui ont été obtenus à l'étranger au moyen de semblables publications.

La rareté de nos réunions et le nombre comparativement petit des membres présents à chacune d'elles, sont des causes propres à retarder longtemps l'organisation complète du corps enseignant.

On ne pourra presque jamais obvier à ces graves obstacles sans un journal qui, travaillant à procurer aux Instituteurs l'aisance qui leur manque leur facilitera par là les moyens, de donner plus tard de la force à leurs associations; sans un journal qui, franchissant toute distance, ira régulièrement, chaque semaine, pour un prix modique, leur faire part des efforts tentés, des réformes obtenues, des progrès accomplis; sans un journal qui les engagera à apporter leur part de travail, à exprimer leurs idées, leurs vues, à exposer au public leur triste condition et les besoins de leur classe; sans un journal enfin qui pourrait réunir en un seul corps, capable de briser tout obstacle, les quelques cents maîtres qui forment la classe enseignante; qui rallierait autour d'un même drapeau tous ceux qui se dévouent à la tâche si ardue et si ingrate de l'enseignement; tous ceux qui sacrifient, sans espoir d'avenir et de rétribution, la sève de leurs jeunes années, la force et la vigueur de leur âge mûr.

Car il ne suffit pas de répéter, entre quatre murs, dans chacune de nos rares conférences, tous les maux dont nous souffrons, il faut en faire part au public, lui en faire sentir la vérité et l'engager à nous aider.

Si la classe enseignante encourage cette publication, si elle lui donne son appui, si elle lui assure, en secondant nos efforts, l'importance qui lui est nécessaire, si elle travaille ainsi à former dans chaque district de fortes et nombreuses associations, nul doute que bientôt il sera appliqué un remède aux maux dont souffrent les Instituteurs, nul doute que ceux-ci pourront remplir avec un plein succès la mission dont ils sont chargés.

Alors nous obtiendrons un changement radical à cette forme décourageante de paiement dont les funestes effets sont incalculables et qui menace de passer à l'état de système; alors l'Instituteur recevra un salaire qui le mettra sur un pied d'égalité avec les membres des autres professions, qui lui permettra de vivre plus heureux et de com-

mander cette considération et ce respect qui font la force des autres classes ; alors surtout nous pourrions avec plus de force, plus de chance de succès, prier le gouvernement de mettre entre les mains de l'Honorable Surintendant une somme plus en proportion avec les progrès de l'éducation et l'augmentation des écoles.

Car le gouvernement a beaucoup fait sans doute pour l'éducation, mais à présent que la génération entière peut s'instruire, à présent que les écoles augmentent journellement, il faut penser que pour aider à chaque nouvelle maison d'éducation qui surgit sur un point quelconque du pays, l'Honorable Surintendant est forcé de diminuer l'octroi accordé aux autres qui ne reçoivent déjà pas trop ; de sorte que bientôt, en suivant cette marche décroissante, les octrois que recevront les écoles seront, en dépit des efforts et de la bonne volonté de l'Honorable Surintendant, d'un montant ridicule à offrir, honteux à accepter.

Travaillons donc, Instituteurs Canadiens, à réparer ce malheur de l'isolement qui est notre partage, préparons par nos efforts et nos sacrifices la réunion complète de tous nos confrères des différents districts.

Si nous ne nous voyons pas assez fréquemment, si nous sommes trop longtemps séparés, s'il est impossible de remédier à ces inconvénients et de répéter plus souvent les conférences de nos associations, suppléons à ces impossibilités par notre journal ; qu'il soit le centre où viendront aboutir toutes les communications, tous les essais des Instituteurs ; que chacun mette de la bonne volonté et du travail, que de fréquentes correspondances viennent réchauffer l'amitié, resserrer de doux liens et tenir chacun au courant de la position de ses confrères dans chaque district.

C'est par de semblables moyens que nous fortifierons notre classe et nos conférences ; c'est par de semblables efforts que nous changerons notre triste position en une position plus en harmonie avec nos devoirs et nos besoins, plus capable de nous rendre propres à répandre efficacement parmi le peuple cette saine éducation, ces grands et nobles principes d'union et de fraternité, sur lesquels repose l'avenir de la race Canadienne-Française.

DU STYLE ÉPISTOLAIRE.

(Suite.)

V

La précision consiste à n'employer que le moins de mots qu'il se peut, à élaguer, à retrancher les termes inutiles et parasites, à

éviter enfin ce que Boileau a nommé si heureusement *une abondance stérile*.—cela, toutefois, sans voiler, sans mutiler le sens du récit.

Horace a dit : "soyez précis, afin que l'esprit saisisse promptement et retienne fidèlement ce que vous dites." Il ne faut pas croire cependant qu'il faille toujours être court, car il est des circonstances où il faut être long malgré soi ; mais, en pareille occurrence, il convient que le lecteur sente, s'aperçoive qu'on n'a pu faire autrement.

C'est une qualité fort rare que la précision. Pourquoi ? La raison en est bien simple : c'est qu'il n'est donné qu'aux hommes de génie de considérer attentivement, de sentir fortement et de penser profondément ; et l'on sait que la précision résulte de la réunion harmonieuse de ces trois facultés naturelles.

La littérature française, pour ne parler que d'elle, compte cependant un assez bon nombre d'hommes dont les écrits se font remarquer par cette qualité si précieuse. On aime à citer surtout Pascal, Bossuet, Boileau, Lafontaine, La Rochefoucault, La Bruyère, Vauvenargues, M^{de}. de Sévigné, et plusieurs autres que le cadre nécessairement restreint de cet article ne nous permet pas de nommer.

Voici quelques exemples de précision que nos lecteurs connaissent déjà, peut-être, mais qu'ils reliront avec plaisir, nous en sommes certain :

" Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues."—(La Rochefoucault.)

" Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est impossible de le chercher ailleurs."—(Idem.)

" Ne faire sa cour à personne, ni attendre de quelqu'un qu'il vous fasse la sienne : douce situation, âge d'or, état de l'homme le plus naturel."—(La Bruyère.)

" Ne songer qu'à soi et au présent, source d'erreur dans la politique."—(Idem.)

" Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs."—(Vauvenargues.)

" Il ne faut point juger des hommes par ce qu'ils ignorent, mais par ce qu'ils savent, et par la manière dont ils le savent."—(Id.)

" Le dernier acte est toujours sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre, et en voilà pour jamais."—(Pascal.)

" Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger."—(Idem.)

" Si l'homme n'est pas fait pour Dieu, pourquoi n'est-il heureux qu'en Dieu ? Si l'homme est fait pour Dieu, pourquoi est-il si contraire à Dieu ?"—(Idem.)

C'est surtout d'après le sujet d'une lettre qu'on doit en mesurer la longueur ou la bri-

éveté. Ainsi, est-ce une lettre d'affaires que l'on écrit ? on ne doit point entrer dans des détails étrangers au but que l'on se propose ; s'adresse-t-on au contraire à un ami ? on a nécessairement beaucoup de choses à dire, et l'on ferait mal de se renfermer dans des limites trop étroites. Dans une lettre d'amitié peuvent entrer même des épisodes presque indifférents. Ce sont ces épisodes, ces digressions, qui font, dit un rhéteur, tout le charme d'une lettre.

VI.

Il est difficile de définir le naturel avec précision. Si l'on consulte M. l'abbé La Serre, il répond que "le naturel est un sentiment de la belle nature joint à une grande facilité pour la peindre." Or, cette définition est loin d'être claire, intelligible ; il nous faut donc recourir à un autre rhéteur. Voici celle que donne, ou à peu près, M. Emile Lefranc, dans son *Cours de Littérature* :

"Le naturel consiste à s'exprimer sans effort, sans apprêt, sans recherche, sans affectation."

Ce n'est que vers le commencement du dix-septième siècle que le naturel a pris dans la littérature française la place qui lui convenait de droit. On ne peut même en parler sans mentionner le nom de l'immortel poète de l'enfance, de l'âge mur et de la vieillesse, du *bonhomme* Lafontaine enfin.

Rapporter l'épilogue d'une de ses fables, le prouvera surabondamment, si preuve, toutefois, est nécessaire en pareille circonstance :

Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche au besoin au fond de votre cœur.
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir lui-même.
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime,

Peut-on lire des vers si naturels sans être ému ?

Il en est de même de cette lettre, adressée à Bernardin de St. Pierre par Ducis. Tout y respire un sentiment tendre, le calme de la vie agreste ; elle semble inspirée par le cœur de l'auteur de *Paul et Virginie*. La voici :

"Je compte rester ici, dans ma délicieuse retraite ; car plus je suis seul, plus je me plais dans ce genre de vie, qui nous conserve tout entier, corps et âme, qui nous préserve des agitations, qui ôte au présent une grande partie de son amertume, et nous offre l'avenir comme un asile où nous pourrions respirer tranquilles sur la terre des vivants.

"Au moment où je vous écris je suis seul dans ma chambre, mes pieds sur mes chenets. La pluie tombe, les vents sifflent, mais je suis calme dans mon gîte comme un ours qui philosophe dans le creux de sa montagne. Et vous, mon ami, vous regardez le berceau de

votre petit enfant, et sa mère et sa grand-mère et vos deux aînés Paul et Virginie. Votre cœur s'attendrit et jouit. La Providence est visiblement sur les berceaux, comme l'amour fidèle et consolateur sur le lit conjugal. Les vrais biens ne s'achètent point avec de l'or. L'or ne paye point l'appétit, le sommeil et la paix de l'âme. Allons, mon ami, nous sommes riches."

Ce qui souvent détruit le naturel, dit un rhéteur, c'est l'uniformité de la symétrie et l'affectation de la justesse. N'oublions pas cette grande vérité que Voltaire a su renfermer dans ce seul vers :

„L'ennui naquit un jour de l'uniformité."

Il ne faut pas craindre de changer de ton en passant d'un sujet à un autre ; on doit au contraire, chercher à semer dans ses lettres autant de variété que possible.

Que voit on dans la nature ? Les montagnes sont-elles en Asie, et les fleuves en Amérique ? Eh ! non ; le divin Créateur a su, par d'heureuses combinaisons, placer au pied des montagnes arides et escarpées, des vallées profondes, arrosées par de nombreuses rivières aux eaux pures et limpides, entourer les gracieux mamelons de vallons riants et splendides. C'est ainsi que la nature si vieille, mais toujours neuve, plaît aux yeux et parle constamment au cœur du pauvre et de l'ignorant, comme à celui du riche et du savant.

VII.

Du naturel à la délicatesse, il n'y a qu'un pas ; aussi allens-nous le franchir sans nous occuper des transitions.

Voici comment tous les rhéteurs définissent la délicatesse : Elle consiste dans un degré exquis de sentiment ; elle rend la louange plus agréable ; elle fait de la consolation un baume réparateur, elle atténue les reproches, elle émusse tout ce qui pourrait être blessant.

Comme on le voit, la délicatesse procède du cœur ; un cœur froid, inaccessible aux émotions de tendresse ou de tristesse, ne saurait être délicat, tandis qu'un cœur naturellement bon et sensible possède nécessairement ces qualités à un degré éminent.

Quelle bienveillance dans ces paroles de Louis XIV au maréchal de Villeroi, qui venait de perdre la bataille de Ramillies :

"Monsieur le maréchal, on n'est plus heureux à notre âge."

Et cette lettre de Voiture au grand Condé, qui, tout jeune encore, venait de gagner la célèbre bataille de Rocroi, comme elle est pleine de sensibilité et de délicatesse !

"A dire le vrai, monseigneur, je ne sais à quoi vous avez pensé, et ça été, sans mentir, trop de hardiesse et une extrême violence à

vous, d'avoir, à votre âge, choqué deux ou trois vieux capitaines, que vous deviez respecter, quand ce n'eût été que pour leur ancienneté, fait tuer le pauvre comte de Fontaine, qui était un des meilleurs hommes de Flandre, et à qui le prince d'Orange n'avait jamais osé toucher, pris seize pièces de canon qui appartenaient à un prince qui est oncle du roi et frère de la reine, avec qui vous n'aviez jamais eu de différend, et mis en désordre les meilleures troupes des Espagnols, qui vous avaient laissé passer avec tant de bonté. J'avais bien ouï-dire que vous étiez opiniâtre comme un diable, et qu'il ne faisait pas bon de vous rien disputer. Mais j'avoue que je n'eusse pas cru que vous fussiez emporté à ce point-là ; et si vous continuez, vous vous rendrez insupportable à toute l'Europe, et ni l'empereur, ni le roi d'Espagne ne pourront durer avec vous."

C'est surtout dans les lettres de M^{de}. de Sévigné qu'il faut aller hercher la délicatesse. Elle ressent si bien les maux de sa fille, qu'elle lui dit :

"La bise de Grignan me fait mal à votre poitrine."

Presque toutes les lettres qu'elle a adressées à sa fille, sont remplies de sentiments aussi purs, aussi affectueux, aussi naturels, aussi délicats que celui-là

Non-seulement elle a le secret d'être délicate, mais elle a aussi celui non moins précieux d'être gracieuse.

Nous n'irons pas plus loin sans dire ce que c'est que la grâce.

VIII.

La grâce du style consiste, disent les rhéteurs, dans l'aisance, la souplesse, la variété de ses mouvements, et dans le passage naturel de l'un à l'autre.

Sans elle, une lettre est sèche, triste, monotone, dit St. Grégoire ; avec elle, au contraire, le style s'égayé et coule avec douceur. Petites anecdotes, suspensions badines, saillies ingénieuses, une lettre admet tout ce qui peut éveiller l'esprit, mais toutefois sans affectation.

La pourpre, dit un auteur, ne s'emploie qu'en bordure, et la lettre ne souffre qu'une élégance sans apprêt.

La Fontaine, dit Lefranc, a souvent de la grâce, et c'est de lui qu'est ce vers qui montre le mérite de cette qualité :

"Et la grâce plus belle encore que la beauté."

On dit qu'Hamilton et Voltaire sont les deux écrivains français qui ont eu le plus de grâce.

Voici des vers que Voltaire, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, adressait à une dame :

"Hé quoi ! vous êtes étonné
Qu'un bout de quatre-vingts hirs
Ma muse faible et surannée
Puisse encore fredonner des vers !

Quelquefois un peu de verdure
Vit sous les glaçons de nos champs ;
Elle console la nature,
Mais elle sèche en peu de temps.

Un oiseau peut se faire entendre
Après la saison des beaux jours,
Mais sa voix n'a plus rien de tendre,
Il ne chante plus ses amours.

Ainsi j'essaie encore ma lyre
Qui n'obéit plus à mes doigts ;
Ainsi j'essaie encore ma voix
Au moment même qu'elle expire."

Ce sont, dit un homme de lettres, les vers les plus gracieux que Voltaire ait faits.

Telle est encore cette lettre de M^{de}. de Sévigné :

"Il faut que je vous conte une petite historiette qui est très-vraie et qui vous divertira.

Le roi se mêle depuis peu de faire des vers ; il fit hier un petit madrigal que lui-même ne trouva pas joli. Un matin, il dit au maréchal de Grammont : "Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent ; parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes façons.

Le maréchal, après l'avoir lu, dit au roi : Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses ; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu." Le roi se mit à rire et lui dit : "N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ?—Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom.—Oh ! bien ! dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait.—Ah ! sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement.—Non, monsieur le maréchal, les premiers sentiments sont toujours les plus naturels." Le roi a beaucoup ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan."

Il serait bien difficile, vraiment ! de raconter plus gracieusement une semblable anecdote.

(A continuer.)

RAPPORT de M. l'Inspecteur décole S. BOVIN, pour l'année 1861. — Comtés de Charlevoix et Saguenay.

Nous extrayons de ce rapport, qui nous a paru très-bien fait, les remarques générales qui suivent :

"Je suis heureux de pouvoir démontrer

par ce rapport que le district commis à mon inspection peut, comme tout autre, avoir sa part de mérite dans les progrès que l'éducation a faits en Canada depuis quelques années. D'un autre côté, les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport, accusent une augmentation assez considérable dans le nombre des enfants qui fréquentent les écoles. En 1859, le nombre d'enfants fréquentant les écoles dans les onze municipalités dont se composait alors mon district, était de 1777 ; maintenant, il a douzé municipalités et 2078 élèves, donnant une augmentation de 301 élèves pendant deux années.

A la même date, il n'y avait, dans tout mon district, que deux écoles supérieures, encore l'une d'elles n'avait-elle de supériorité sur les écoles élémentaires, que son seul titre d'école-modèle ; actuellement, j'en compte six, qui, par le bien qu'elles opèrent chacune dans leur localité, et leur habile direction, peuvent être classées parmi les meilleures institutions de ce genre.

Je remarque aussi, avec plaisir, plus d'empressement de la part des commissaires d'école à percevoir les cotisations, et, par conséquent, à payer les maîtres et maîtresses ; sur huit municipalités qui, en 1859, avaient des dettes passives considérables, il n'y en a plus qu'une qui soit endettée, et, grâce au louable empressement qu'ont montré les commissaires de cette municipalité à suivre mes avis, des mesures ont été prises pour acquitter cette dette.

Les branches d'instruction qui paraissent avoir le plus progressé, sont particulièrement la lecture et la grammaire.

Dans beaucoup d'écoles, on ne remarque plus, lorsqu'on fait lire les enfants, cette voix traînante, embarrassée et souvent nasillarde ; une voix naturelle a succédé à ce ton forcé et si choquant pour l'oreille ; les signes de la ponctuation sont aussi mieux observés. La grammaire n'est plus un livre qu'on faisait seulement apprendre par cœur : on s'efforce d'en expliquer les règles et de les faire comprendre ; l'analyse est plus pratiquée, et, dans les trois quarts des écoles, on trouve des élèves ayant déjà une bonne orthographe.

En somme, les choses semblent prendre un aspect plus riant, une tendance plus directe vers le progrès ; mais je ne me fais pas illusion, et je suis bien loin de croire que les progrès sont tels qu'il ne reste plus qu'à se croiser les bras et laisser faire.

Non. Il ne suffit pas à ceux qui ont pour mission de faire exécuter la loi d'éducation, de mettre partout cette loi en activité, d'établir le plus grand nombre d'écoles possible ; il leur reste à travailler encore et toujours au perfec-

tionnement de ce qui est fait ; car si nous ne rencontrons plus de ces partisans de l'ignorance qui criaient à la ruine du peuple par la *taxe* ; si les bons maîtres ne nous manquent plus, mille obstacles fâcheux entravent encore les progrès. Pour n'en citer que deux, je nommerai la négligence de plusieurs parents à fournir à leurs enfants les objets nécessaires, comme livres, papier, etc., et le peu de respect témoigné au maître par ces mêmes parents et, souvent, en présence de ses élèves.

De tels faits, que l'inspecteur, avec le peu de pouvoir discrétionnaire dont il est investi, ne peut que signaler, sont bien propres à décourager l'instituteur et lui faire mépriser sa profession.

Voulons-nous avoir des instituteurs qui remplissent leurs devoirs avec contentement ? entourons-les de tout le respect, de toute l'affection qu'ils méritent pour les services importants qu'ils rendent à la jeunesse du pays."

L'ÉGLISE.

La féodalité une fois bien constituée, peu à peu les relations se poétisèrent, et la chevalerie prit un caractère nouveau. L'église intervint, et s'empara de la chevalerie pour civiliser et moraliser la société. La religion joua un magnifique et sublime rôle à ces époques barbares, en faisant tourner au profit des saines idées de morale et de bons rapports des hommes entre eux, une force, une puissance qui, sans elle, n'eût été que purement guerrière et dévastatrice.

Quand le récipiendaire dans l'ordre de la chevalerie, baigné et revêtu de blanc, symbole de pureté, de rouge, symbole du sang qu'il devait verser pour son Dieu et son suzerain, de noir, symbole de la mort qu'il devait braver pour accomplir tous ses devoirs, avait jeûné pendant vingt-quatre heures et passé la nuit en prières dans l'église, il se confessait le lendemain, communiait, entendait la messe et un sermon sur les devoirs du chevalier ; il recevait, l'épée que le prêtre bénissait avant de la lui rendre ; ensuite les chevaliers et les dames lui mettaient les éperons, le haubert, la cuirasse, les brassards, les gantelets, et on lui ceignait l'épée qui était restée suspendue à son cou ; puis on lui donnait son écu. Il recevait alors l'accolade du seigneur, qui le frappait trois fois du plat de son épée sur l'épaule et lui disait : " Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier : sois *preux, hardi, loyal.*"

Sur le casque du chevalier flottaient des couleurs aimées (que nous retrouverons plus tard sous le nom de *lambrequins*) ; sur la housse de son cheval et sur son petit bouclier, il

y avait comme de tout temps, des emblèmes qui plus tard devinrent ce qu'on appelle des armoiries, c'est-à-dire des signes de convention peints sur les armes défensives, pour que le chevalier (*miles*) pût être reconnu des siens dans la mêlée, et plus tard pour constater les droits qu'il avait à prendre part aux splendides joutes des tournois.

G. EYSENBACH.

LE PROFESSEUR DE SIGNES.

I. Un ambassadeur d'Espagne en Angleterre, homme très-érudit, mais taciturne et original, s'était fait des idées singulières sur l'importance des signes. Il prétendait que ceux-ci pourraient fort bien suppléer au langage, et qu'il devrait, dans toutes les universités, y avoir un professeur de signes. Un jour que ce diplomate se plaignait devant le roi Jacques de la négligence qu'on mettait partout à cultiver ce moyen de communication et du manque total de maîtres en cette science excellente, le roi lui dit en riant : " Mais j'ai un professeur tel que vous le désirez, un homme très-habile ; il est vrai qu'il se trouve employé dans l'université la plus éloignée au nord de mes états, à Aberdeen, à environ six cents milles d'ici." — " Quand il serait en Chine," répondit l'ambassadeur, " il faut que je le voie, et je partirai demain." En effet, il se mit en route ; et le roi, ne voulant pas se donner un démenti, envoya en toute hâte un courrier à l'université d'Aberdeen pour annoncer l'arrivée du curieux voyageur, engager les professeurs à le recevoir de leur mieux, et à tâcher de l'éconduire le plus tôt possible.

L'ambassadeur fut reçu avec grande solennité à l'université, mais il ne voulut rien voir que le professeur de signes qu'il attendait avec la plus vive impatience. On lui répondit que pour le moment celui-ci était absent, qu'il faisait une tournée dans le haut pays, chez les montagnards d'Ecosse, pour y exercer son art, et qu'on ignorait l'époque de son retour. " En ce cas, je veux l'attendre ici," répondit l'ambassadeur, " dût-il être absent une année entière." Voyant que cette défaite ne réussissait pas, et qu'ils auraient longtemps Son Excellence sur les bras, messieurs les professeurs résolurent d'employer une autre voie pour s'en débarrasser.

II. Il y avait dans la ville un nommé Geordi, boucher de son métier, et borgne, mais d'ailleurs homme facétieux et très-propre à jouer différents rôles. On résolut de le charger de celui de professeur de signes. Il y consentit ; on l'instruisit en conséquence ; il promit de garder le plus profond silence et de ne s'expliquer que par gestes.

L'ambassadeur, averti que le professeur était de retour de son voyage, en témoigna une joie extrême ; le rendez-vous donné, Geordi, affublé d'une robe doctorale, d'une grande perruque, et placé convenablement dans une chaire d'une des salles de l'Académie, Son Excellence fut introduite. On dit à l'Espagnol de s'expliquer et de s'entretenir comme il le pourrait avec l'habile homme qu'on lui présentait, et les professeurs réunis dans une salle voisine, attendirent non sans inquiétude l'issue de cette entrevue.

L'ambassadeur s'approche de Geordi, et élève un doigt de la main ; Geordi à ce geste en élève deux ; l'ambassadeur lui montre alors trois doigts, Geordi ferme le poing et le lui montre d'un air menaçant. L'ambassadeur tire une orange de sa poche et la lui montre ; Geordi à son tour sort de dessous sa robe un gros morceau de pain d'avoine. L'ambassadeur paraît très satisfait, fait une profonde révérence et se retire.

III. Les professeurs, curieux d'apprendre comment leur confrère borgne s'est tiré d'affaire, questionnent Son Excellence : " Ah ! c'est un homme admirable," répond-elle " il vaut tous les trésors de l'Inde. D'abord, je lui montrai un doigt, voulant dir par là, qu'il n'y a qu'un Dieu ; il m'en montra deux, ce qui signifiait qu'il y avait le Père et le Fils. J'en élevai trois pour indiquer le Père, le Fils et le St. Esprit ! il me montra le poing fermé pour me dire que ces trois n'en font qu'un. Alors je produisis une orange, ce qui indiquait la bonté de Dieu qui nous prodigue non-seulement tout ce qui est nécessaire à la vie, mais aussi les douceurs et les agréments qui embellissent l'existence. Alors cet homme miraculeux présente un morceau de pain, pour dire que c'est là l'essentiel, bien préférable à tous les besoins du luxe et de la vanité."

Les professeurs enchantés que l'affaire eût si bien réussi, après avoir pris congé de Son Excellence, s'adressèrent à Geordi pour apprendre comment lui, de son côté, avait pris et expliqué la chose : ils le trouvèrent très-courroucé. " Votre ambassadeur est un insolent," dit-il : " d'abord il me montre un doigt pour me reprocher que je n'ai qu'un œil ; je lui montre mes deux doigts pour lui faire entendre que mon seul œil vaut bien les deux siens ; alors il lève trois doigts pour me dire que nous n'avons que trois yeux à nous deux. Irrité de cette impertinence, je lui mets mon poing sous le nez, et je lui aurais prouvé la vigueur écossaise de mon bras sans ma considération pour vous. Mais cet impertinent ne s'en tint pas là ; il tire bientôt une orange de sa poche et me la montre, comme pour dire : Votre misérable

et froid pays ne peut rien produire de pareil ; mais moi, à mon tour, je lui montre un bon gâteau d'Ecosse, pour lui prouver que je me soucie fort peu de ses délicatesses. J'allais le lui jeter à la figure, quand il prit le bon parti de faire une révérence et de se retirer ; il était temps, car je commençais à m'échauffer ! Mais il me reste toujours le regret de ne l'avoir pas un peu secoué avant son départ, pour le punir de ses gestes injurieux."

FAITS DIVERS.

Une dépêche transmise mardi soir en cette ville nous fournit des détails sur le naufrage du *Bohemian*, sur le rocher Malden, à quatre milles en dehors du Cap Elizabeth, vers neuf heures dans la soirée de lundi.

La tête du bâtiment était tournée vers le rivage et il a sombré dans une heure et demie environ de l'autre côté de l'île de Richmond. Son pont est couvert à marée haute. La nuit était claire et le phare du cap était très-visible.

On ne peut constater au juste le nombre des passagers qui ont péri.

La chaloupe no. 2 a été submergée le long du steamer, sous le poids de ceux qui s'y sont précipités, et a été jetée sur le rivage au Cap, ne contenant qu'un homme et un enfant morts tous deux.

La nouvelle de l'accident est arrivée à Portland à une heure mardi matin, et un remorqueur a été envoyé immédiatement.

Le *Bohemian* avait un chargement de soieries et autres articles, évalué à un million de piastres.

Le navire allait d'une vitesse moyenne.

Le capitaine Borland est arrivé à Portland à 10 heures, mardi, et a rapporté que le navire était sombré à quatre brasses d'eau, vis-à-vis Broad Cove.

Trois sacs de malles ont été sauvés. On pense que peu de passagers ont péri, outre ceux qui étaient dans la chaloupe qui a été submergée.

Il paraît que tous les officiers étaient sur le pont quand le steamer a donné contre le récif.

On a pu constater la perte de 17 personnes ; mais il en reste encore 26 dont on ignore le sort.

Des hommes envoyés au lieu du naufrage, ont recueilli 33 sacs de malles.

Les malles étaient sur le pont prêtes à être délivrées, et ont été emportées par la mer.

(*Journal de Québec.*)

—Le chiffre des catholiques continue à augmenter dans la Grande-Bretagne. En 1862, il y avait en Angleterre 1,342 prêtres, 872

églises catholiques, 55 manastères et 171 couvents. L'Ecosse avait de son côté 175 prêtres, 191 églises et 9 couvents.

L'an dernier, tous ces chiffres avaient grandi : on comptait 1,367 prêtres, 907 églises, 56 manastères et 173 couvents en Angleterre ; et 178 prêtres, 191 églises et 13 couvents en Ecosse.

Les bibliothèques aux Etats-Unis. — Les Etats-Unis possèdent 15,613 bibliothèques, contenant 4,630,411 volumes. De ces bibliothèques, 1,217, contenant 1,446,015 volumes, sont publiques ; 12,067, contenant 1,647,404 volumes, appartiennent à des écoles ; 1,988, contenant 542,321 volumes, appartiennent à des écoles du dimanche ; 213, contenant 942,321 volumes, appartiennent à des collèges ; 130, contenant 58,350 volumes, appartiennent à des églises.

NÉCROLOGIE.

La paroisse de St. Nicolas vient de faire une perte sensible dans la personne de Benjamin Pâquet, écuyer, décédé le 17 du courant à l'âge de 66 ans, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu. C'était une de ces natures qui ne semblent vivre que pour faire du bien aux autres. La Providence ne lui ayant point donné d'enfants, il employa une partie de sa fortune à l'instruction de la jeunesse ; les enfants pauvres et les orphelins ont toujours trouvé en lui un second père prêt à les secourir dans tous leurs besoins ; deux prêtres et une religieuse lui sont redevables de leur éducation. Et combien d'autres auraient été privés du bienfait de l'instruction, sans sa générosité !

Doué d'un esprit droit, d'un jugement solide et d'une grande sagacité, la paroisse avait mis en lui toute sa confiance et l'a appelé à occuper tout-à-tour toutes les charges municipales, et il les a toujours remplies avec beaucoup de zèle et d'intelligence. Comme juge de la Cour des Commissaires, il a décidé, dans plusieurs circonstances, des affaires assez difficiles pour exciter l'admiration des juriconsultes même. Mais malgré ses excellentes qualités, il lui a fallu, comme les autres, payer la dette commune à la nature. Connaissant sa fermeté de caractère, les médecins n'ont pas craint de lui annoncer longtemps d'avance que sa maladie était mortelle, et en bon chrétien, il s'est empressé de mettre ordre à ses affaires spirituelles et temporelles, avant que les douleurs eussent affaibli son moral ; ensuite il a vu approcher la mort, comme le juste, avec calme et résignation. Il emporte dans la tombe l'estime, la considération et les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Ses dépouilles mortelles ont été déposées lundi, le 22 du courant, dans les caveaux de l'église du lieu après un service solennel auquel assistait presque toute la paroisse. On y remarquait aussi beaucoup d'étrangers. Chacun s'était fait un devoir de venir payer un faible tribut de reconnaissance à celui qui a su se rendre si utile à ses concitoyens.

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—Le discours que S. E. le Gouverneur Général a lu aux chambres le 19 de ce mois, s'occupe des objets suivants : la milice provinciale, le traité de réciprocité, l'amélioration des communications intérieures par eau, les canaux construits pour surmonter les obstacles naturels à la navigation de la rivière des Ouïaouais, le chemin de fer intercolonial, les frontières du Canada du côté des régions du Nord-Ouest, les édifices publics à Ottawa, les mines, les enquêtes à l'égard des naufrages, le transport des malles transatlantiques, les lois touchant les élections parlementaires, les débiteurs en faillite, l'administration de la justice, l'encouragement de l'agriculture et des pêcheries, l'enregistrement des titres de propriété et l'octroi des brevets d'invention. Le discours apprend à ceux qui l'ignoraient, que les dépenses ont encore excédé de beaucoup les revenus, mais qu'il sera pris des mesures propres à équilibrer les recettes et les dépenses annuelles.

Dans la même séance, l'hon. M. Cartier s'est plaint de ce que l'hon. Premier Ministre ne lui avait pas envoyé quelques jours d'avance le discours du Trône. Ce dernier a répondu que ce n'était pas l'usage ; mais, sur la remarque de l'hon. M. Brown, tendant à appuyer l'hon. M. Cartier, l'hon. Premier Ministre déclare que s'il avait tort, il avait agi du moins sans mauvaise intention.

Séance du 22.—La Chambre s'est occupée de voter une adresse de félicitation à S. M. la Reine, ainsi qu'à leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles, à l'occasion de la naissance de l'héritier de S. A. R. le Prince de Galles. Cette adresse a été proposée par l'hon. J. S. McDonald et secondée par l'hon. M. Cartier. Elle a été votée à l'unanimité.

Séance du 23.—L'adresse en réponse au discours du Trône a été présentée par M. McFarlane et secondée par M. Caron, député du comté de l'Islet. Les débats sur l'adresse continuent, depuis mardi dernier, à occuper l'Assemblée Législative. Nous en donnerons un résumé quand ils seront terminés.

Etats du Nord.—Le *Courrier du Canada* dit que la flotte des Etats du Nord, qui ne comprenait pas, il y a trois ans, plus de 76 navires, dont 42 en commission, en compte aujourd'hui 588. Depuis le commencement de la guerre, les escadres fédérales ont capturé 1045 navires, et la valeur des prises

adjudgées pendant la même période s'élève à la somme de 13 millions de dollars. Le gouvernement fédéral espère avoir 75,000 nègres d'enrégimentés pour le service dans le Sud-Ouest au premier mai prochain.

Etats-Confédérés.—Les troupes du Sud ont été battues deux fois près de Natchez en Louisiane. Leur colonne d'attaque comptait 3,000 hommes.

Mexique.—Juarez est tout à fait perdu, si l'on en croit l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans. Ses deux derniers généraux, Ortéga et Doblado, se sont prononcés contre lui.

EUROPE.

France.—L'empereur Napoléon a reçu l'adresse du Corps Législatif, et, dans sa réponse, il a appuyé sur la nécessité de maintenir un gouvernement stable.

Angleterre.—Le parlement anglais a été ouvert le 4 février. La Reine n'y a pas paru. Le discours d'ouverture a été lu par commission.

Les réponses au discours du Trône ont été adoptées sans amendement par les deux chambres du parlement.

L'Angleterre ne fera rien pour le Danemark.

Autriche.—L'Autriche fait des armements sur le Mincio.

Danemark.—Le 3 de ce mois, les Autrichiens et les Prussiens ont attaqué les Danois à Missunde, et après un combat de 6 heures, les Allemands se sont retirés. La perte des Danois s'élève à 150 hommes environ ; celle Autrichiens et des Prussiens, à 250 ou 300.

Charité des chevaux.—M. de Roussanelle, capitaine de cavalerie, rapporte le fait suivant dans ses *observations militaires*. En 1757, dans le régiment de Beauvilliers, dont M. de Roussanelle faisait partie, un cheval de la compagnie, hors d'âge, très-haut et du plus grand feu, ayant les dents usées au point de ne pouvoir plus mâcher le foin et broyer son avoine, fut nourri pendant deux mois, et l'eût été davantage si on l'eût gardé par les deux chevaux qui mangeaient avec lui. Ces deux chevaux tiraient du râtelier du foin qu'ils mâchaient et jetaient ensuite devant le vieillard ; ils en usaient de même pour l'avoine, qu'ils broyaient bien menu et mettaient ensuite devant lui. C'est ici ajoutée l'auteur le témoignage d'une compagnie entière de cavalerie, officiers et cavaliers.